



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030194

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/02/2025 17H52 C:000032 I:31081
V/REF : 994585
V/Email reçu le Jeudi 20/02/2025 à 17H52

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 6028
IMMEUBLE : LE CLOS BERNARD 6028
263, 269, 279, 297, 312, 348, 362
358 CHEMIN TERRE DU FORT
01340 ATTIGNAT

Feillens, le 10 Mars 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 358 CHEMIN TERRE DU FORT - ATTIGNAT - MME COLDONAT 0615607578 - RDC
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT BONDE DE VIDAGE ET SIPHON AUTOMATIQUE
REFECTION D'UN JOINT SILICONE BAIGNOIRE OU DOUCHE
PLO0001-PL00030 - PL00033

Donneur d'ordre : Mme I. FREDET-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

=====

LE 28 FEVRIER 2025 A 09H30
REPLACEMENT ROBINET D'ARRET WC
REPLACEMENT MECANISME DE CHASSE D'EAU SUITE A PRESENCE DE FUITE SUR WC
REPRISE JOINT SILICONE BAIGNOIRE
REPLACEMENT VIDAGE DE BAIGNOIRE

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030194

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,37		46,37
1,00	PL00030-Rempl.vidage/siphon SDB automati	1	51,52		51,52
1,00	PL00033-Réfection joint silicone	1	51,52		51,52
1,00	PL00044-Rempl.Chasse d'eau double	1	82,44		82,44
1,00	PL00089-FP.Robinet Arret simple/double	1	20,61		20,61
TOTAL H.T.					252,46
T.V.A. a 10,00%					25,24
TOTAL T.T.C.En EURO					277,70

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 994585 du 21/01/2025

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

*Bon de cde
valide infomatiq
par Christelle
le 22/1*

P-MUT

Immeuble collectif ☐

Individuel ☒

- 2 ans ☐

Non Conventionné ☐

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

4

06028-00001-00009-00014 H / Type 4 A / RDC
PLAI

Délai

Date limite exécution : 05/02/2025

Observations

MUT NOUVEAU LOCATAIRE

MME COLDONAT Virginie

06.15.60.75.78

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,37	46,37	4,64	51,01
PL00030 Remplacement bonde de vidage et siphon de bain Automatique avec trop plein	1,00	51,53	51,53	5,15	56,68
PL00033 Réfection d'un joint silicon baignoire / douche compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	51,53	51,53	5,15	56,68

Total H.T.	149,43
Total TVA	14,94
Total TTC	164,37

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 21/01/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

Identité du client ou de son représentant

Signature : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

Objet des locaux

Je certifie que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement

Autre (précisez la nature du local d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble

Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **358 Chemin Terre du Fort 01340 ATTIGNAT**

Je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

Durée des travaux

Je certifie que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation :

N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures

Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si des mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE** le **22/01/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 994585